

225C1602
FR0000054470-FS0783

19 septembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 septembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 septembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir indirectement 5 594 349 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 4,22% du capital et 3,81% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	5 388 647	4,06	5 388 647	3,67
Goldman Sachs Bank Europe	72 407	0,05	72 407	0,05
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	102 172	0,08	102 172	0,07
Goldman Sachs & Co. LLC	7 862	0,01	7 862	0,01
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	23 261	0,02	23 261	0,02
Total Goldman Sachs Group, Inc.	5 594 349	4,22	5 594 349	3,81

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 992 285 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 792 285 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ; et,
- 200 000 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention d'un contrat « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 19 décembre 2025, à un prix unitaire de 9,00€.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 187 941 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 150 779 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 46 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 21 octobre 2025 et le 20 août 2035 ; et,

¹ Sur la base d'un capital composé de 132 598 642 actions représentant 146 641 913 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 37 162 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 42 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 septembre 2025 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 1,63 € et 15,00 €.
-